



Université
Mohammed Premier
Oujda
Maroc

Université
Abdou Moumouni
Niamey
Niger



**ACCORD DE VOLONTE DE COLLABORATION
ENTRE L'UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER – OUJDA, MAROC
ET L'UNIVERSITE ABDOU-MOUMOUNI - NIAMEY, NIGER**

CONSIDERANT

- L'importance des liens historiques d'amitié et d'échanges entre le Maroc et le Niger
- La volonté des deux universités de développer des relations de collaborations pour dynamiser leur coopération universitaire,

L'Université Mohamed Premier – Oujda, Maroc, représentée par M. Mohammed BENKADDOUR, Président de l'Université ; d'une part,

ET

L'Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger, représentée par M. Habibou ABARCHI, Recteur de l'Université, d'autre part,

CONVIENNENT

Premièrement

Que les deux parties acceptent de collaborer par la signature d'une convention cadre qui régit les relations entre les deux universités.

Deuxièmement

Désignent un comité dans chaque université pour l'élaboration d'un projet de convention cadre.

Troisièmement

Fixent un délai de trois mois après la signature de cet accord pour soumettre la convention cadre aux instances des deux universités pour son approbation.

À Oujda, le **10 MARS 2017**

et

A Niamey, le

M. Mohammed BENKADDOUR
Président de l'Université Mohammed
Premier

M. Habibou ABARCHI
Recteur de l'Université de Abdou
Moumouni de Niamey

10 MARS 2017